



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1397

Création d'une chambre funéraire sur le terrain situé 94 boulevard Pinel à Lyon 3e – Avis du Conseil municipal

Direction des Cimetières

Rapporteur : M. HUSSON Nicolas

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1397 - CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE SUR LE
TERRAIN SITUE 94 BOULEVARD PINEL A LYON 3E –
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL (DIRECTION DES
CIMETIERES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

1- **Contexte** :

Un projet de création d'une chambre funéraire à Lyon 3^{ème} a été déposé par la société Funécap Sud Est auprès des services de la Préfecture du Rhône. L'ouverture au public de cet établissement est prévue en août 2022.

Cette chambre funéraire sera située 94 boulevard Pinel à Lyon 3^{ème}, sur la parcelle 000 BY 67. D'une superficie de 322 m², elle sera composée :

- d'une partie publique : 1 hall d'accueil, 2 salons de présentation, 1 sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- d'une partie technique : 1 laboratoire, 6 cases réfrigérées, 1 garage, 1 local vestiaires/sanitaires ;
- d'un parking de 4 places dont une réservée aux personnes à mobilité réduite.

L'établissement sera accessible au public 24h/24 et 7j/7.

2- **Proposition** :

En application de l'article R 2223-74 du code général des collectivités territoriales, la création ou l'extension d'une chambre funéraire est autorisée par le préfet.

Le préfet consulte le conseil municipal de la commune siège de l'établissement, qui se prononce dans un délai de deux mois, et recueille l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERT).

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la création de la chambre funéraire sur le territoire de Lyon 3^{ème} (94 boulevard Pinel).

Vu l'article R 2223-74 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande d'avis formulée par le Préfet du Rhône en date du 16 novembre 2021 ;

Vu la notice explicative ;

Vu le plan de situation ;

Vu l'avis au public détaillant les modalités du projet envisagé ;

Vu le projet de règlement intérieur de la chambre funéraire de Lyon 3^e ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sûreté ;

DELIBERE

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la création d'une chambre funéraire par la société Funécap Sud Est, sur le terrain situé 94 boulevard Pinel à Lyon 3^e.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET